



Compte-rendu du conseil d'école du 19 Octobre 2021

Présents : Mrs Pressouyre, , Masini, Leiros Ferreira (parents élus), , Mmes Laureau, Legrand, Mr Maigrot, (enseignants), ,Mme Person (Adjointe au Maire déléguée au affaires scolaires)

Excusées : Mrs Souidi et Rasasak ; Mmes Pothiat, Loizeau (parents élus)Mme Vila (directrice d'école)Mme Scanzi (représentante de la mairie).

Ordre du jour :

- Installation du nouveau conseil d'école et les résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- Le point sur les effectifs 2021-2022, la composition des classes et l'équipe pédagogique
- Le règlement intérieur
- La sécurité de l'école
- situation sanitaire
- Le projet d'école
- La coopérative
- bilan mairie
- Questions mairie et parents
- Dates des prochains conseils d'école.

Installation du nouveau conseil d'école

Présentation des membres du conseil d'école et échange sur leur rôle et leur mission.

- Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre.
- Il vote le règlement intérieur de l'école.
- Il donne son avis et peut présenter des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur le projet d'école.
- Il adopte le projet d'école.
- Il est informé et donne son avis pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Cette année, le vote a eu lieu exclusivement par correspondance, après avis du conseil d'école de l'an dernier.

- **Nombre d'inscrits** 148
- **Nombre de votants** 79
- **Nombre de votes blancs ou nuls** 29
- **Nombre de suffrages exprimés** 50
- **Taux de participation** 53,38%

4 postes titulaires pourvus sur les 4 à pourvoir

5 postes de suppléant pourvu

Mr Souidi (GS)Mme Pothiat (MS/GS), Mme Loizeau (MS/GS), Mme Masini (GS),Mme Ayar (MS), Mr Rasasak (MS), Mme Leiros Ferreira (PS) , Mr Pressouyre(PS), Mme Marrazi Carole (PS).

Le point sur les effectifs, la composition des classes et de l'équipe pédagogique

- Nous avons commencé l'année avec 80 enfants inscrits. Nous sommes à ce jour 78.

Composition des classes au 13 octobre 2020 :

Classe de	TPS	PS	MS	GS	TOTAL
Benjamin MAIGROT		21			21
Valérie LEGRAND	5		15		20
Claire VILA Anne-Sophie BENOIT			13	5	18
Coraline Laureau				19	19
TOTAL	5	21	28	24	78

L'équipe pédagogique

maître E:	Caroline GUYOT	Chargée de l'aide à dominante pédagogique pour des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires. (prise en charge des GS troisième trimestre)
<i>concernant les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires</i>		
Psychologue scolaire :	Joelle Tabardin	Favorise l'articulation des actions pédagogiques, éducatives et psychologiques autour de l'enfant.
ATSEM	PS: Laura Lutz PS/MS: Virginie boucher MS/GS: Nadège Fariello Estelle	
	Stagiaire Atsem : Maëlys Marcillet + Iylou Plissard	
SERVICE CIVIQUE AESH	Manon scotti Madame Gaering	aide à la vie de l'école Aide les élèves à besoin éducatif particulier

Le règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été envoyé aux membres du Conseil d'école avec l'invitation. Aucune autre modification n'est proposée en séance.
Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Pour des raisons écologiques, Mme Vila précise que le règlement intérieur ne sera pas imprimé mais accessible sur notre site internet : <http://mat-buisson-rond-21.ec.ac-dijon.fr/> ainsi qu'envoyé par mail en pièce jointe .

La sécurité : PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et incendie

Depuis 2002, toutes les écoles de France doivent être dotées d'un PPMS pour faire face à toute situation d'urgence pour protéger les enfants et les personnels en attendant les secours extérieurs.

L'idée générale est d'être prêt à faire face à la survenue d'un accident majeur (inondations, tempête, séisme, accident nucléaire ou industriel, attentat) en réfléchissant à l'organisation interne à l'école. Le PPMS prévoit soit l'évacuation de l'école soit le confinement. Dans ce sens, l'école doit faire régulièrement des exercices de sécurité.

Un exercice d'évacuation attentat-intrusion a eu lieu le Mardi 12 octobre, tout le monde est arrivé au point de ralliement en moins de 10 min.

Un exercice incendie a eu lieu le lundi 27 septembre matin, l'alarme est efficace : toute l'école a évacué en 2'30.

Point de vigilance par rapport au bâtiment cantine bibliothèque salle info.(on n'entend pas l'alarme dans la bâtiment de la cantine)

Rappel aux familles

En cas de crise :

- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école**
- **Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les lignes**
- **Mettez-vous à l'écoute des informations des autorités de secours**
(radios : France bleue – 98.3, France info – 101.2, France inter – 95.9 ou 96.3).

Le guide destiné aux parents d'élèves sur la sécurité des écoles est téléchargeable sur le site internet de l'école .



Rappel: Nous sommes en vigipirate renforcé il est interdit de stationner devant l'école avant et après les heures d'ouvertures, ne pas laisser les enfants jouer avec les jeux dans la cour.

Situation sanitaire

L'équipe enseignante est très engagée dans le respect du protocole sanitaire national qui est au niveau 1 à ce jour. Nous avons eu un cas positif en PS nous avons donc fermé la classe pendant 1 semaine. Dorénavant, dans la cadre de la lutte contre la COVID 19, 10 départements dont le notre ont été désignés pour participer à expérimentation nationale qui vise à organiser les opérations de dépistage dès le signalement d'un cas confirmé. L'objectif étant de limiter les fermetures de classes.

1 cas covid positif = test de tous les élèves 24 heures après. Isolement uniquement de ceux qui sont positifs et la classe reste ouverte pour tous les autres, puis nouveau test pour tous 7 jours après.

Attention, les élèves qui ne seront pas testés ne pourront revenir en classe qu'après un isolement de 7 jours.

Dans tous les cas, **les élèves positifs restent toujours à la maison pendant 10 jours**, avec test au bout des 10 jours pour revenir à l'école.

Ces tests salivaires gratuits sont réalisés par un laboratoire d'analyse. **Seuls les parents reçoivent les résultats de ces tests et nous les transmettent ensuite.**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- Surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
- En cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;

- Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;
- Informer la directrice d'école s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

Le projet d'école

Le projet d'école s'appuie sur 3 axes :

- *Le premier autour du langage , l'objectif étant de favoriser la maîtrise des fondamentaux, arriver à une compréhension orale de textes plus aisément , de favoriser le développement du vocabulaire.*
- *Garantir le bien être des élèves , en renforçant la communication non violente (message clair, travail autour des émotions, café parent et la participation au projet éco ecole label autour du thème de la biodiversité qui fédère les élèves (prise de contact avec l'association de l'abeille chevignoise, projet d'un jardin partagé, jardin avec l'association des jardiniers)*
- *Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive (ateliers montessori, mise en place salle manip, décroisement chorale...)*

Les projets de sortie pour l'année en cours si la situation sanitaire nous le permet

Sortie 4 saisons (sortir Automne réalisée le vendredi 8 octobre sauf pour les PS)

- Médiathèque
- Piscine pour les GS
- Chorale
- Projet avec l'abeille chevignoise
- Projet avec les jardiniers de chevigny
- L'école ouverte du 8 au 19 novembre
- café des parents?
- Carnaval ?

Les autres projets

- Lecture sur le thème de la peur du noir (avec la minoterie)
- Travail autour de la fraternité dans la cadre de la journée nationale de la laïcité (journée du 9 décembre)
- Spectacle autour de l'abeille (février /mars)
- Sortie de fin d'année à la maison de l'abeille

Aide aux élèves en difficultés

Prise en charge des difficultés des élèves :

- Différenciation dans les classes.
- Projet personnalisé selon les besoins des élèves (PAI, RASED, équipes éducatives...)
- AESH pour l'accompagnement partiel d'enfants porteurs de handicap (arrivée de Madame Gaering)
- APC : Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont dédiées à la maîtrise du langage, de la lecture, de la numération, du calcul et de la résolution de problèmes
- Rendez-vous individuels sur la première période

Coopérative scolaire

Rappel

La coopérative scolaire, alimentée par la cotisation des familles, dons, recettes des manifestations organisées, est destinée à financer les projets éducatifs.

- Crédits 1478,22 euros
 - participations des parents de début d'année: + 656€
 - Photographies de classe (+ 368 euros)
 - Vente de photos individuels pour Noël (+?)
- Débits prévus
 - Adhésion à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école) : 232,45€
 - Abonnement classe (37titoumax + 38minimax + Dada + kilimax 39)114euros
 - La valisette à mot (lecture sur le thème du noir)263,75 euros
 - Spectacle sur le thème de l'abeille (fevrier /mars) 500euros
 - Cadeaux de fin d'année civile pour les classes: 200€

Bilan mairie

Remercier la mairie pour le travail en équipe.

Subventions municipales allouées

- 51,50€ par élève : achat de fournitures scolaires
- 50€ par classe : coopérative scolaire
- Prise en charge des abonnements à Edumoov.

Travaux

- Traçage du piste à vélo
- Travaux d'entretien

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés.

Demande au maire :

- Trouver une solution concernant les sanitaire pour la sécurité des élèves (l'eau en permanence rend le sol glissant)

Questions mairie (pas de questions)

Questions parents

Est- ce que les sacs de bibliothèque ont été retrouvé? Réponse : "oui"

Est-ce que le mairie donne une subvention pour la sortie de fin d'année? Réponse: "oui 5 euros par élève."

Date prévues des prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre : **mardi 17 mars 2022 à 17h30 ?**

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre : **mardi 14 juin 2022 à 17h30 ?**

Compte-rendu réalisé d'après les notes du secrétaire.

Secrétaire de séance

Coraline Laureau

Madame Legrand
(remplaçante de la Directrice de
l'école)

